

dossierdossier
 oossierdossier
 ossierdossierdos
 sierdossierdossi
 erdossierdossier
 dossierdossierd
 ossierdossierdos
 sierdossierdossi
 erdossierdossier
 dossierdossierd
 ossidossierdossi
 erdossierdossier
 dossierdossierd
 ossierdossierdos
 sierdossierdossi
 erdossierdossier
 dossierdossierd

grand corps d'hébergeage ci-après déclaré ; lesquelles écuries sont en passable état. 5° Un grand corps d'hébergeage en fort mauvais état et dont la couverture tombe de toutes parts, composé d'une écurie pour les chevaux garnie d'une mangeoire et d'un râtelier avec fenil dessus et d'un cabinet à coucher au fond ; d'une grange ensuite dont la grande porte est très mauvaise ; d'une autre écurie garnie d'une mangeoire et d'un râtelier ; et d'une autre grange aussi avec mangeoire et râtelier, dont la porte est également fort mauvaise. 6° un cabinet de latrines situé derrière ce grand corps d'hébergeage. 7° un petit jardinet fermé de murs et dans lequel sont deux jolis petits pavillons neufs où sont des latrines et cabinets ; 8° Un grand corps de bâtiments presque neuf, lequel est composé de sousterrains voûtés consistant en cuisine, lavoir, offices, fruitier, charbonnier et caves ; d'un rez de chaussée consistant en un vestibule où est un escalier en pierre garni d'une rampe en fer, en une salle à manger, en un salon avec cheminée en marbre blanc, en plusieurs chambres avec cheminées de pierre polie et en plusieurs cabinets, le tout plafonné et en partie parqueté ; d'un premier étage consistant en un corridor, en plusieurs chambres avec cheminées de pierre polie et en plusieurs cabinets, le tout plafonné et en partie parqueté ; et enfin de plusieurs mansardes et greniers régnant sur le tout. 9° D'une cour située au devant de ce grand corps de bâtiments ; 10° D'une petite serre située à gauche de la porte d'entrée de ladite cour ; 11° Un colombier carré situé dans le clos ; 12° Et finalement des allées d'arbres et charmilles, parterre, jardins, prés et terres labourables ;

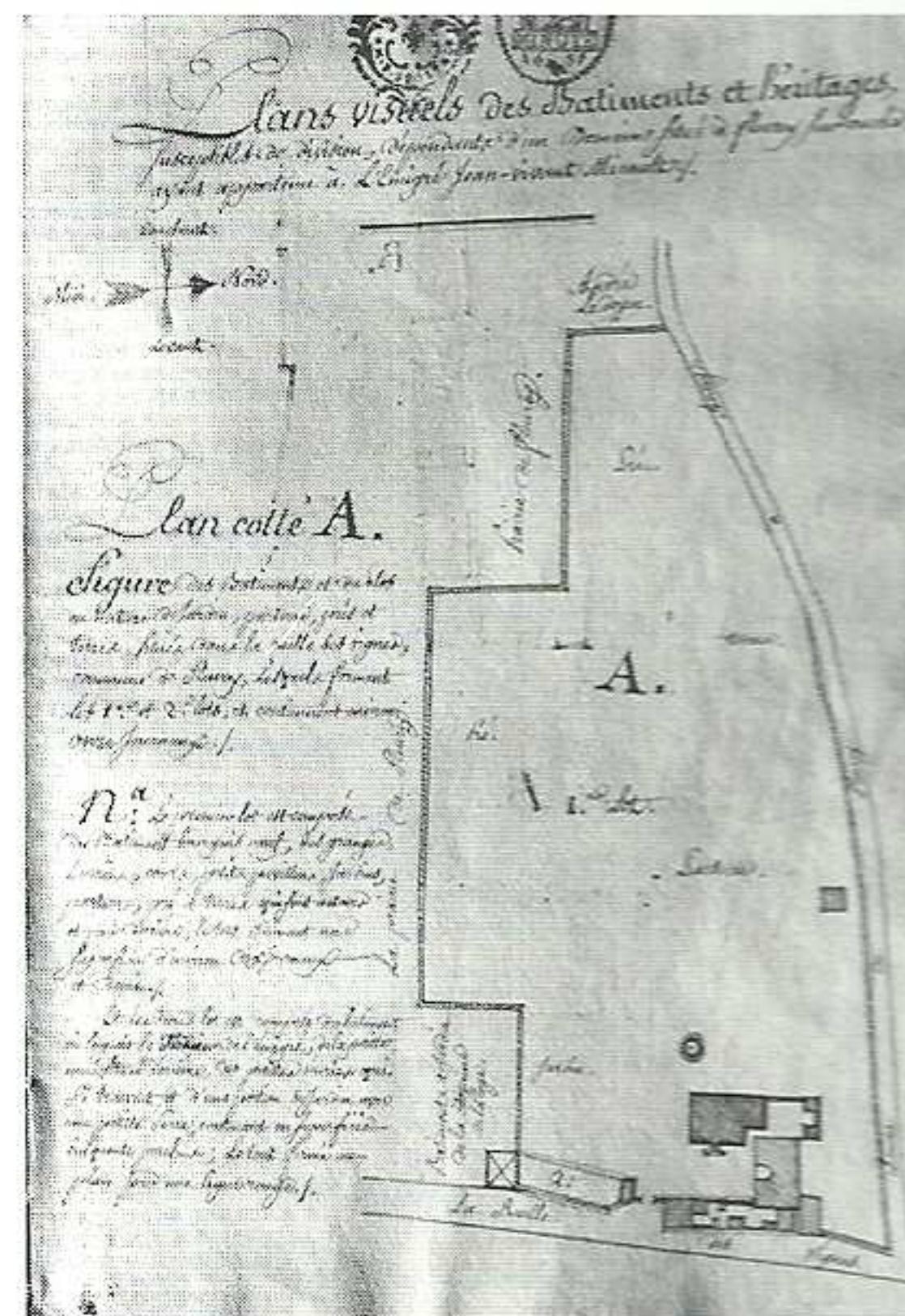
le tout formant un seul emplacement de la contenance d'environ onze journaux, figuré au plan...."

Le tout est partagé en 67 lots et estimé 39 727 livres. Le château et les fermes sont vendus, le 11 fructidor an II (28 août 1794), à Jean Cazotte et Antoine Lignier* pour un total de 32 500 livres.

Les terres, vignes, chenevières, prés sont vendus du 12 au 14 fructidor plus de 40 000 livres.

Les acheteurs sont à Fleurey : Claude Pavaillon, André Maillot, François Potier, Mathieu Pérille, et encore Jean Cazotte et Antoine Lignier.

*Agissant pour eux et neuf autres associés

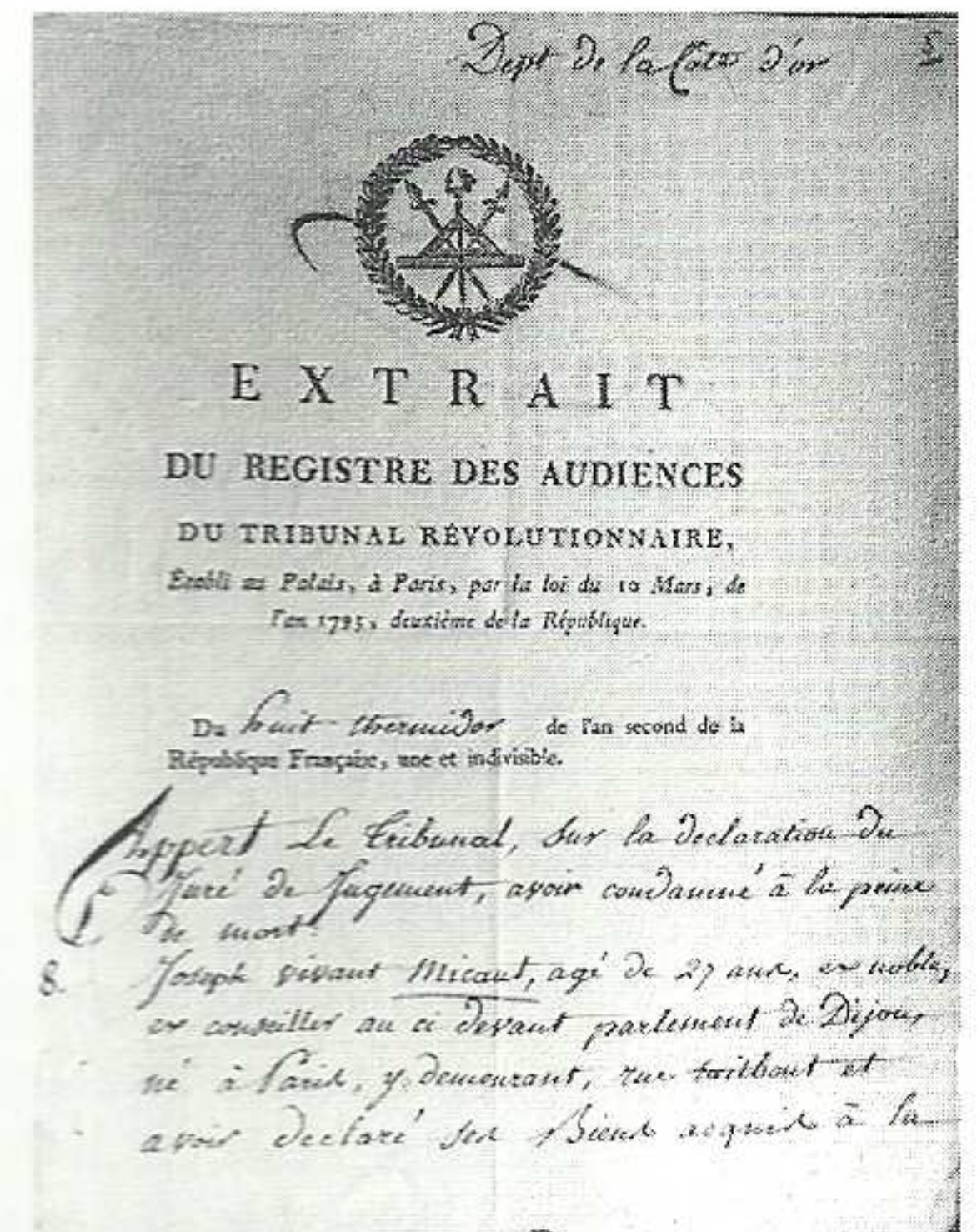


Plan du château, des bâtiments de la ferme de la Velotte et des terrains attenants ; le tout sur environ 4 ha.

Triste épilogue

Les malheurs de la famille de Micault de Corbeton ne sont pas terminés ; le 8 thermidor an II (26 juillet 1794), le fils Joseph Vivant, le gendre Charles Michel Trudaine de la Sablière et son frère sont à leur tour guillotins.

Leur condamnation a été prononcée à Paris par le Tribunal Révolutionnaire.



Condamnation à mort de Joseph Vivant Micault

A sa mort, hormis son fils bientôt guillotiné, sa fille bientôt veuve, Micault laisse deux autres enfants : une fille, Charlotte, Joséphine, 23 ans, "en état d'imbécillité depuis sa naissance"* ; un garçon, Lubin Marie Vivant, 17ans, qui mourra dans un asile d'aliénés !

Le 24 thermidor an III, Jean Vivant Micault est rayé de la liste des émigrés. En conséquence, à l'exception des biens de Fleurey, les biens mobiliers et immobiliers sont rendus à la famille ; un arrêté portant main levée de séquestre est rendu en ce sens le 17 brumaire an VI.

Cependant, c'est seulement le 30 avril 1832 que M. de Vêrac, légataire universel de la famille Micault, recevra une indemnité de 53 315 francs pour les propriétés saisies à Fleurey.

* Demande de nomination d'un curateur du 26 pluviôse an II (14 février 1794)

Sources : Recherches de M. Fernand BOIGET. ADCO : Q212 et Q 1070. PERRENET Pierre, La Terreur à Dijon, La conspiration des prisons, Dijon, 1907. COLOMBET Albert, Les parlementaires bourguignons à la fin du XVIIIe siècle, Dijon 1937